

**COMMUNIQUE DE PRESSE DES CONSEILLERS GENERAUX  
DES GROUPES DU CENTRE – NON INSCRITS ET UMP**

## **LES DROITS DE L'OPPOSITION SONT DEJA BAFOUES**

Le respect des minorités est une règle d'or de la démocratie qui vient d'être gravement bafouée par la gauche au Conseil général. Cette règle avait toujours été respectée par Max Lejeune, Fernand Demilly, Alain Gest et Daniel Dubois, lorsqu'ils étaient présidents avec leur majorité.

Au cours de la deuxième réunion du Conseil général de la Somme, la nouvelle majorité de gauche a refusé de reconnaître à l'opposition le droit de siéger dans certains organismes : l'office HLM OPSOM, le syndicat mixte de la Côte Picarde, le conseil départemental de l'éducation nationale, le syndicat mixte qui lutte contre les inondations, etc...

Si la gauche a la majorité au Conseil général, l'opposition estime qu'elle doit être respectée et pouvoir siéger, même minoritaire, dans tous les organismes qui relèvent du Département ou qui sont prévus par la réglementation. L'opposition veut pouvoir assumer son rôle de contrôle.

Force est de reconnaître que le nouveau président du Conseil général n'a pas assumé son rôle de garant des droits de l'opposition. Avec sa majorité plurielle PS-PCF-VERTS-PRG-DVG, il s'est déjà disqualifié.

Les habitants de la Somme, qui sont des démocrates, ne peuvent pas apprécier un tel comportement.

Tant que cette position anti-démocratique n'aura pas été annulée, les conseillers généraux du Centre-Non Inscrits et UMP continueront à protester énergiquement et appellent tous les démocrates à se mobiliser.